

7 mai 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



RIFSEEP

Initialement prévue au 1er juillet 2015, pour les corps des adjoints administratifs, secrétaires administratifs, attachés d'administration, assistants de service social et conseiller techniques de service social, la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) est repoussée au 1er janvier 2016. La généralisation pour les autres corps est maintenue au 1er janvier 2017.

Ce régime indemnitaire tiendra compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Au Ministère de l'Intérieur, des réunions d'information ont été organisées par l'administration.

Durant celles-ci, le SNAPATSI a soulevé de nombreuses questions qui restent sans réponse à ce jour (NBI, PRE, classement dans les groupes de fonction....).

Bureau
National

01.55.34.33.20

Le dispositif sera présenté lors d'un prochain Comité Technique Ministériel, instance dans laquelle le SNAPATSI siège et défend vos intérêts collectifs.

A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
F
S

